



Compostond
Société Coopérative d'Intérêt Collectif

BROYAT DE DÉCHETS VERTS

POUR PAILLAGE
Utilisable en Agriculture Biologique.



Sur le long terme et avec un usage régulier, le paillage est une source de matière organique stable pour le sol. Selon les caractéristiques de votre sol, l'apport de paillage contribue à améliorer la structure du sol, le rendant plus apte à capter et à restituer, dans la durée, l'eau et les nutriments.

COMPOSITION

Végétaux divers broyées en morceaux de quelques centimètres (proportion résineux et feuillus variable).

(Les données sont données à titre indicatif. Elles sont issues de la fiche n°15, Chambre d'agriculture PACA, Les sols vivants BIO et ne sont donc pas propre à la matière vendues)

Les caractéristiques agronomiques du broyat de déchets verts

MS	MO	N tot	Phosphore	Potassium	Magnésium
70 %	35-40 %	1,1 %	0,3 %	0,8 %	15-20
					C/N
					15 - 20

MODE D'EMPLOI

Au jardin : Epancre le broyat sur le sol en couche épaisse (de 5 à 10cm) sur sol nu ou au pied de plantations selon l'usage.

- Epancre sur un sol « nu » il protège le sol des intempéries (vent et forte pluie). Sur les sols limoneux, il limite le phénomène de battance.
- Epancre en couche épaisse, il limite le développement de plantes indésirables et réduit le besoin de désherber.
- En période de sécheresse, le broyat disposé en surface du sol aide à préserver l'humidité du sol réduisant ainsi le besoin d'arrosage. De plus, il améliore la régulation thermique du sol en cas de forte chaleur ou de gel.

Le broyat est utilisable toute l'année et de préférence à l'automne ou début de printemps pour limiter le phénomène de **faim d'azote***.

***la faim d'azote** est un phénomène naturel lié à l'apport de matières carbonées qui vont mobiliser l'azote du sol au détriment des plantes pour se dégrader. L'épandage en surface limite la concurrence avec les racines des plantations, ne pas enfouir.

CONDITIONNEMENT : En sac de 60 L
En vrac

CRIBLAGE : Produit non criblé mais trié manuellement (à titre indicatif ~100mm)

CONTACT / DEVIS

☎ 06 88 12 33 93

✉ damien.lopez@compostond.fr

📍 Le Ban - Les Trois Ponts,
42500 Le Chambon-Feugerolles

RECOMMANDATION D'EMPLOI

- Ne pas ingérer.
- Se laver et se sécher les mains après usage.

La présence d'éléments autres que des matières organiques peut être retrouvée dans certains lots malgré l'ensemble des mesures mises en place dans nos processus de tri.

A propos de



Compostond est une entreprise coopérative de collecte et valorisation de bio-déchets et de déchets compostables. compostond.fr